

École Jean-Jacques Rousseau

Le Covid-19 a eu raison des camps de ski

À leur tour, la commune de Val-de-Travers et la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau se sont résolues à annuler les camps de ski qui étaient agendés du 8 au 12 mars. Un choix presque la mort dans l'âme, mais conforme à une certaine logique.



Photo d'archives

Aucun miracle n'aura eu lieu. Le 5 février, le Conseil communal de Val-de-Travers et la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau annonçaient, dans un communiqué, l'annulation des camps de ski qui auraient dû se tenir du 8 au 12 mars prochain. L'exécutif de la commune et la direction scolaire reconnaissent que ce type d'activités extrascolaires est essentiel dans le programme scolaire et, jusqu'à vendredi dernier, l'objectif commun était de repousser « aussi loin que possible » cette décision « si dommageable pour les élèves ». Malgré cette bonne volonté et même si durant les dernières semaines Christophe Calame, responsable du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement, observait une évolution plutôt positive des chiffres du canton de Neuchâtel, il a fallu se rendre à l'évidence. La probable prolongation des mesures sanitaires fédérales et l'incertitude de la situation pandémique actuelle ne permettent pas l'organisation de cette semaine blanche.

La raison prime sur le cœur

Deux jours après la décision de la commune de Val-de-Ruz, le Conseil communal de Val-de-Travers et la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau ont opté pour la voie de la raison et renoncé « sans gaieté de cœur » aux camps de ski afin d'éviter une éventuelle émergence d'un foyer de contamination et de « ramener » le SARS-CoV-2 dans le Val-de-Travers. Ainsi, ce sont une douzaine de classes de 7^e et de 10^e années de Couvet et Fleurier, soit un peu plus de 200 élèves, qui ne dévaleront pas les pistes de la station vaudoise de Leysin.

« Pourtant, nous avions avec nos partenaires hôteliers véritablement tout mis en place pour que cela se passe bien », nous indique le conseiller communal

sur le ton de la déception. D'importants concepts sanitaires avaient été élaborés pour empêcher toute contamination, comme en évitant que les classes ne se croisent durant cette semaine. Cependant, le risque d'être à l'origine d'un « cluster » et de créer la polémique l'a emporté sur la possibilité d'offrir une semaine de ski aux élèves du Val-de-Travers. L'arrivée de nouveaux variants du virus a-t-elle fait pencher la balance ? « Cela n'a pas été déterminant, mais c'était un élément parmi tous les autres », nous répond Christophe Calame. Toutefois, l'annonce ce lundi de 8 cas du variant britannique dans deux écoles neuchâtoises et d'une centaine de personnes en quarantaine conforte le collège exécutif de la commune dans la justesse de sa décision.

Des partenaires compréhensifs

La fatalité de cette annulation n'engendrera aucuns frais. « Nous avons eu de la chance avec nos partenaires, hôtels et caristes », nous explique Christophe Calame. En effet, les autorités ont pu négocier des conditions contractuelles particulières et aucunes arrhes n'ont dû être versées. Néanmoins, le conseiller communal regrette quelque peu l'absence de décision cantonale qui aurait clarifié la situation. Au final, à quelques semaines de cette semaine blanche, le Conseil communal a choisi de prendre ses responsabilités face à la réalité de la situation.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau étudiera durant les semaines à venir les activités extrascolaires susceptibles de remplacer ces camps de ski. Ainsi, cette semaine blanche aura tout de même une couleur.

Gabriel Risold

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 11 février 2021 N° 06

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Le bon, le beau,
le vrai chemin
d'Anne-Laurence Bovet.

PAGE 3

SAINT-VALENTIN

Plusieurs restaurateurs
proposent leurs menus
à l'emporter.

PAGE 9

BADMINTON

Olivia Rey est
une présidente
qui monte au filet.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Bonnes tables 5
Infos utiles 5
Chronique régionale 7
Les emplois 8

TROISIÈME CAHIER

Les sports 9, 11
Chronique régionale 10
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Passé le post à tes voisins

Le récent redoux et les pluies tombées ces derniers jours sur le Vallon ont mis en lumière un phénomène tout à fait actuel et assez amusant. Lorsqu'un événement intervient, les témoins de celui-ci ont pris le réflexe de sortir leur smartphone pour le photographe ou le filmer.

Ainsi a-t-on récemment vu des centaines de photos de l'Areuse en train de déborder ou encore une vidéo de lynx en train de se promener sur les hauteurs de Couvet jaillir sur les réseaux sociaux. Chacun préférant partager « au monde » sa routine quotidienne en priorité plutôt que d'interpeller ses proches ou ses voisins. Il ne s'agit pas là de juger ces actes souvent appréciés mais simplement de relever ce basculement sociologique.

Chose appréciable avec ce changement d'habitude, il suffit de ne pas se connecter à ces réseaux ou d'éteindre carrément son téléphone pour éviter toute visite impromptue. Terminé la voisine du dessus qui débarque sans prévenir pour vous détailler durant trente bonnes minutes sa nouvelle permanente et son prochain rendez-vous avec ses contemporaines.

Pour conclure et pour allier l'utile à l'agréable, je profite de « ce post » pour informer mes voisins – le renard et la belette – que le porche d'entrée est un peu glissant et que le nouveau locataire est prié de ne pas laisser traîner ses slips sales dans la machine. Publication en cours...

Le Lynx

Décès

M. Libero Macuglia,
85 ans, Couvet.

M^{me} Liliane Dellenbach,
née Cornut, 90 ans, Vouvry.

M. Francis Leuba,
90 ans, Buttes.

À tous nos abonnés

Nous rencontrons actuellement des problèmes de livraison de notre hebdomadaire. Plusieurs abonnés nous ont signalé qu'ils recevaient le Courrier avec plusieurs jours de retard, voire une semaine.

Un désagrément indépendant de notre volonté, puisque, comme habituellement, le Courrier du Val-de-Travers hebdo est acheminé à La Poste de Fleurier tous les jeudis en fin de journée.

La Vie au Vallon

Le bon, le beau, le vrai chemin d'Anne-Laurence Bovet !

« Je vis dans l'ombre mais j'ai une lumière si forte qu'elle attire et aspire les autres ! »

Varel Tchitembo, écrivain congolais



CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Bovet
Prénom	Anne-Laurence
Née le	4 avril 1977 à Landeyeux
Profession	Emailliste
État civil	Célibataire
Domicile	Boveresse

Un père horloger – et distillateur –, une mère au foyer « véritable bras droit de Willy, admiratrice et supportrice inconditionnelle de mon père », Anne-Laurence Bovet grandit à Môtiers : « Une enfance heureuse ! Des promenades à la Sourde, la Cascade et à Sagneule... Car la semaine, mon père n'était pas très présent, pour cause de politique ! ». Fille cadette d'une fratrie de quatre enfants, Anne-Laurence passe beaucoup de temps à jouer avec Serge, son frère – Mille Bornes, Mastermind, jeux de cartes... : « Ce que mes parents ont pu me saouler avec les cartes ! ». Une scolarité tout aussi heureuse, Claire-Lise pour l'école enfantine, l'apprentissage de la lecture chez Françoise Trachsel, les « super bricolages » chez Maryvonne Leiter... : « On avait travaillé avec de l'encre de Chine, je m'en souviens encore ! ». Mais le plus beau souvenir de cette école primaire à Môtiers, c'était le jour de la course d'école et l'arrivée du train en gare de Môtiers : « On ouvrait les fenêtres, on se penchait, on était accueillis comme des rois, avec la fanfare et tous nos parents ! ». Des résultats plutôt bons, une attirance pour l'art et le dessin : « Mes parents suivaient d'un œil élargi ! ».

C'était l'époque de Jeanne-Marie Pipoz et André Zybach, on a fait plein de camps de ski de fond, de course à pied, de cross ! De superbes étés à Macolin... Mais la compétition, ce n'était pas trop mon truc ! ». Le sport demeure une activité favorite pour Anne-Laurence. Ainsi, les sorties avec le Club Alpin – section de Neuchâtel – lui apportent beaucoup. Les amis et le contact avec la nature : « Des rencontres extraordinaires, des apprentissages passionnants, notamment ces trois jours de géologie à l'Auberge de Salanfe ! ».

Choix et vie professionnels

Au terme de sa scolarité obligatoire, Anne-Laurence ne se sent pas trop épaulée pour ses choix professionnels. Elle décide de suivre son cœur et opte pour l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, en graphisme. Elle y obtient un CFC de graphiste en 1994. Elle exerce alors son métier dans diverses agences publicitaires et imprimeries. Elle se souvient avec bonheur de son passage au sein de la belle équipe de l'Imprimerie Montandon : « Une sacrée bonne équipe, avec Michel Riethmann notamment, nous avons, je crois, fait évoluer les choses, même si le travail était un peu répétitif ! ». Anne-Laurence s'arrête et « c'est le premier grand saut dans le vide ! ». Un stage chez Jean-Hugues Walther, puis la question : pourquoi pas de l'émaillage ? Elle en apprend les techniques dans le Jura français : « Là, j'ai eu la chance de côtoyer Michel Coignoux, un personnage extrêmement généreux qui m'a appris les techniques les plus exigeantes de l'émail ! ».

Une vie associative bien remplie

« Du piano chez Mlle Julliard, de la gymnastique à la FSG de Môtiers – avec un père adepte d'athlétisme, c'était un passage obligé –, et enfin, des moments exceptionnels avec le Ski-Club de Couvet ! Bernard Brunisholz, un entraîneur magnifique qui donnait beaucoup de son temps !

Le lien du père

« Le Val-de-Travers, c'est la terre de mes ancêtres, c'est ici que je puise mes forces ! J'adore en partir pour mieux y revenir ! ». Et de poursuivre ainsi : « Mon père, le Willy, est présent dans tous les gestes opérés. Je l'ai énormément observé, il est mon héritage ! ». Métier très féminin qui contraint à la pugnacité car il faut constamment être en posture de recherche : « Un peu comme lui lorsqu'il recherchait la meilleure manière possible d'obtenir une absinthe verte ! ». À l'image de cette citation qui figure en haut d'une page consacrée à Anne-Laurence dans une revue spécialisée : « J'aime la vibration lumineuse des objets émaillés qui brillent dans le monde entier depuis l'Antiquité. Ils ne cessent d'enchanter les yeux et d'enflammer l'imagination ! ».

Un emploi lui est proposé à Genève, au sein de la multinationale Vacheron : « C'était rude ! Quatre années avec une personne qui était censée me former mais qui ne souhaitait pas transmettre et qui faisait tout pour me mettre des bâtons dans les roues ! ». En 2016, Anne-Laurence quitte cet emploi pour Noiraigue : « Rapidement, je me suis rendu compte que je me faisais exploiter. J'ai donc quitté cette entreprise d'une heure à l'autre ! ». Et les clients la suivent...

Un travail passionnant

« L'exigence, c'est la couleur ! » lance Anne-Laurence avec un sourire qui en dit long sur le bonheur éprouvé lorsqu'elle obtient le résultat escompté. « Ce métier m'a permis de sortir de moi, d'aller au-delà de ce que je croyais possible pour moi ! Travail solitaire, autonome... J'aimerais parfois me reposer sur un ou une collègue ! ».

REGARDS EXTÉRIEURS

Son amie de longue date, Elisabeth Llach, artiste-peintre et enseignante, évoque Anne-Laurence avec une grande sensibilité : « Une personne très sensible, très attachée aux valeurs humaines, Anne-Laurence possède cette espèce d'extra-lucidité dans les rapports humains ! Avec sa capacité de créativité, elle possède une force indéniable pour gagner sa réelle indépendance. Ce n'est que lorsqu'elle est en confiance avec autrui qu'Anne-Laurence est capable de donner le meilleur d'elle-même ! Avec les armes qui sont les siennes... ». Quant à Chantal Martin Berger, collègue au sein du comité du Ciné-Club et amie de longue date, elle s'exprime ainsi : « J'aime partager avec Anne-Laurence. En marchant, notamment, on se dit des choses que l'on n'exprimerait pas ailleurs ! C'est une personne attachante, pleine de sensibilité qui exerce un métier rare et précieux à la fois. »

CONFIANCE

« À l'enfance déjà, j'ai ressenti ce malaise, ce sentiment d'être toujours un peu « à côté ! »... Cette phrase résonne avec le propos de son amie Elisabeth : « Ce n'est qu'en totale confiance qu'elle peut donner le meilleur d'elle-même ! ». Oui, la vie d'Anne-Laurence est quelque peu chahutée par des hauts et des bas. Une sensation soudaine de vide et, parfois, de désespoir.

À chaque fois, toutefois, Anne-Laurence rebondit, plus forte, plus clairvoyante à l'encontre d'autrui. Plus sûre d'elle et de ses forces et compétences. Une de ses forces, la manière avec laquelle elle mène son activité professionnelle, son art dirions-nous plutôt, tant elle est en quête du meilleur geste, de la plus belle couleur, de l'excellence de ses créations.

Anne-Laurence tient le bon bout... En s'entourant de gens qui lui font confiance et en pénétrant dans le monde de la nature, lequel ne déçoit jamais, nul doute qu'elle nagera en eaux calmes afin d'atteindre des rives sereines et bien-faisantes.

Claude-Alain Kleiner

Le service, le conseil personnalisé et la proximité ont un prix, mais il est moins élevé que vous ne le pensez

Malgré la fermeture de nos points de vente en raison de la crise sanitaire, nos services d'installations intérieures et de dépannages restent à votre disposition.

Par ailleurs, UN SERVICE DE « CLIC & COLLECT » (commande et retrait au magasin sur rendez-vous) est mis en place et atteignable au 032 864 50 48 entre 9 h et midi pour toutes vos commandes d'appareils électriques ou d'accessoires.

Vous trouverez quelques-unes de nos références sur le site www.dansmonquartier.ch



Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !

→ ELECTRICITE

→ TELEMATIQUE

→ PARATONNERRE

→ ELECTROMENAGER

→ PHOTOVOLTAIQUE



Rue du Preyel 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24
Prés-de-la-Porte 1 / 2108 Couvet / 032 863 21 08

www.sevt.ch

Fête du froid - Vallée de La Brévine

Énorme succès pour la 9^e édition bis

Plus de 1690 fondues « Chaux-des-Taillères » ont été commandées, alors que les réservations avaient pris fin mercredi 3 février. Pour garder un souvenir de cette édition un peu spéciale, toutes les personnes qui ont préparé leur fondue pendant le week-end des 5, 6 et 7 février ont été invitées à prendre une photo du produit fini et de la partager avec la Fête du froid. Une composition de toutes les photos sera réalisée.



1692 fondues représentant 450 commandes ont été passées. Le succès dépasse les attentes des organisateurs. 42% des commandes ont été livrées par les membres du Unihockey Club La Brévine, dans toutes les localités du canton, sans exception !

Le comité s'est attelé à la confection des packs fondue avec, entre autres, les produits des boulangers et des fromagers de la région. Au final, 529 pains, 423 litres de vin blanc de Neuchâtel, 340 kilos de fromage, 125 kilos de crème double, 30 kilos d'échalotes et 25 kilos de lardons ont été nécessaires pour fournir les commandes. Et pour les meringues ?

48 kilos de sucre et 24 litres de blancs d'œufs.

Afin de garder une trace de cette édition décentralisée, chacun a été invité à prendre une photo de sa fondue « Chaux-des-Taillères » et à la partager avec la Fête du froid. Une composition rassemblant toutes les photos sera réalisée et les meilleurs clichés se verront remettre un prix.

Pour rappel, la 10^e Fête du froid dans sa version présentielle avait dû être repoussée à cause du contexte sanitaire. Le comité d'organisation donne déjà rendez-vous le samedi 5 février 2022 pour cette édition anniversaire.

Comm.

Plusieurs cas variants détectés, impact sur le milieu scolaire

Huit cas variants du SARS-CoV-2 (des élèves de deux collèges du cycle 3 et d'un établissement du secondaire 2) viennent d'être identifiés. Répartis dans cinq classes différentes, les élèves concernés ont immédiatement été placés en isolement.

Ainsi, plus de cent élèves et leurs familles ont été placés en quarantaine. 51 enseignants sont également invités à aller se faire dépister dans les prochains jours. En fonction des résultats des tests qui seront pratiqués sur les personnes en quarantaine, les autorités sanitaires envisageront un dépistage à grande échelle. Tenant compte des concepts de protection appliqués à l'école, les contaminations ont vraisemblablement eu lieu dans le cadre privé.

Raccourcissement de la quarantaine grâce à un test

Depuis le 8 février, les personnes placées en quarantaine à la suite d'un retour de voyage ou d'un contact avec une personne atteinte de la Covid-19 peuvent faire valoir un résultat de test négatif dès le 7^e jour. Après vérification par l'autorité cantonale, la période de quarantaine pourra être ainsi raccourcie. Un formulaire en ligne a été mis en place pour effectuer la demande de fin de quarantaine (www.ne.ch/quarantaineCovid7).

L'ordonnance du Conseil fédéral prévoit aussi que les allocations pour perte de gain ne seront versées que pendant 7 jours. Les autorités sanitaires recommandent de discuter avec l'employeur sur les modalités de reprise du travail.

Association des communes neuchâteloises

Frédéric Mairy garde sa fonction

À peine lancée dans la législature 2021-2024, l'Association des communes neuchâteloises a procédé au renouvellement de son comité et de ses onze conférences des directeurs communaux. Tenue fin janvier, son assemblée générale a également été l'occasion de dévoiler un nouveau logo, en guise de cadeau pour ses 20 ans.

L'Association des communes neuchâteloises réunit les 27 com-

munes du canton. Lors de son assemblée générale constitutive, elle a également procédé à la réélection de son président, Frédéric Mairy, en fonction depuis 2016, seul candidat à sa succession. La vice-présidence est assurée par Théo Huguenin-Elie et Yvan Ryser, respectivement conseillers communaux à La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz.

Comm.

Vaccination ouverte aux personnes âgées de 65 ans et plus

La vaccination dans le canton de Neuchâtel s'ouvre à une nouvelle catégorie de la population : les personnes âgées de 65 ans et plus pourront se faire vacciner contre la Covid-19 dès le 1^{er} mars.

Les prises de rendez-vous sont possibles de suite sur la plateforme en ligne. Jusqu'à présent, la vaccination était réservée aux personnes hautement vulnérables ou âgées de 75 ans et plus, en raison du nombre limité de doses de vaccin (www.ne.ch/VaccinCovid ou, au besoin, par téléphone au 032 889 21 21).

Appel à témoins à Fleurier

Le conducteur qui, hier mercredi entre 11 h 45 et 12 h 05, a heurté une personne sur le passage pour piétons se trouvant à Fleurier à la hauteur du Temple, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise à Fleurier au 032 889 62 27.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

RB immobilier Sàrl, à Val-de-Travers, Couvet, rue des Moulins 16, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.01.2021. But : achat, vente, gérance, courtage et rénovation d'immeubles. Selon déclaration du 28.01.2021, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associés : Robert-Nicoud Dylan Philipp, de et aux Ponts-de-Martel, et Burri Kevin Christophe, de et à Val-de-Travers, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Robert-Nicoud Dylan Philipp, président, et Burri Kevin Christophe, secrétaire, lesquels signent collectivement à deux.

Rodger'S Déchiquetage Sàrl, à Val-de-Travers. Adresse : Couvet, Le Châble 224, 2108 Couvet.

INFOSNEIGE

Informations du 11 février à 8 h 15

Ski alpin

Les faibles chutes de neige actuelles ne permettent pas d'ouvrir le domaine skiable et la piste de luge de la station **Buttes-La Robella**. Ouverture du télésiège ce week-end si les conditions sont favorables (www.robella.ch).

Les remontées mécaniques suivantes des Rasses sont ouvertes : les Rasses I, II, III, les Avattes I ainsi que la zone débutants.

La piste éclairée de **Sainte-Croix** est fermée.

Le télési/télébob de **Mauborget** est fermé.

Ski nordique

Plus de 50 km ont été tracés en matinée, classique et skating, entre Les Rasses - Les Cluds - La Caravane - La Combaz - Les Rochats - Prises Gaille - La Ronde Noire.

Environ 11 km en classique et skating sont tracés du côté de L'Auberson. Le secteur La Vraconnaz et la liaison de France sont ouverts. Le Plateau des Granges, secteur forêt Grand'borne, la liaison du Mont-des-Cerfs ainsi que la liaison de La Côte-aux-Fées sont fermées.

Du côté du Mont-des-Cerfs, les 7.5 km de piste sont tracés à La Gittaz ainsi que l'accès au Col des Etroits et la jonction pour L'Auberson.

Raquettes et randonnées

Les 11 parcours raquettes sont balisés et sont à retrouver sur www.yverdonlesbainsregion.ch

GIEL JAUNE ET PLUIE DE SABLE



La tempête de sable du Sahara était aussi de passage au Vallon, samedi dernier. Un phénomène normal mais rare, dû aux sables transportés par les vents qui traversent la Méditerranée.

© Loïc Valverde

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 11 au 18 février

COUVET : samedi, à 17 h, culte, I. Karakash.

SAINT-SULPICE : dimanche, à 10 h, culte, I. Karakash.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 11 au 19 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien et à 19 h, messe des Cendres. Jeudi 18, à 19 h, messe. Vendredi 19, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, mercredi des centres, chapelet et à 15 h, messe.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 11 au 18 février

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h au temple, culte, D. Hoehn.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 11 au 18 février

Ce soir jeudi, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Vendredi, à 9 h 30, Baby Song (enfant de 0 à 4 ans). Dimanche, à 9 h 45, culte aux Ponts-de-Martel. Lundi, de 14 h à 16 h, salle ouverte, lieu de prières. Jeudi 18, de 15 h à 17 h, salle ouverte, venez partager un moment autour d'une tasse de café et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières.

FLEURIER (Régional 3).


Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :

 urgences: **144**

 services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

 hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi
et pansements **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise
Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

La fondation Louis et Marthe Jeanneret-Berthoud a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur François JEANNIN

qui a été son apprécié vice-président de 2004 à 2018.

Elle transmet à sa famille, toute sa sympathie.

Que chacun d'entre vous qui avez partagé des moments de vie avec

Bernard ROSAT

et qui vous êtes associés à notre peine, soit remercié de tout cœur.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissantes de toutes vos bienveillances à notre égard.

Erika, Lynn et Annik

Avis mortuaires

†
Couvet

L'amour couvre tout: il souffre, endure et excuse. C'est savoir tout porter, tout surmonter. L'amour n'aura pas de fin. La Bible, 1 Corinthiens 13.7-8

Son épouse :

Antonietta Macuglia,

Ses fils :

Enzo et Erica Macuglia, Eddy Macuglia et sa compagne Cathy,

Ses petits-enfants :

Alicia et Arnaud Bortolini-Macuglia, Julia Macuglia et son compagnon Christophe,

Mael Macuglia et sa compagne Theresa, Elie Macuglia, et leur maman Christelle Gertsch,

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Libero MACUGLIA

enlevé subitement à leur tendre affection, le 8 février 2021, quelques jours après son 85^e anniversaire.

Au vu des circonstances actuelles, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :

Madame Antonietta Macuglia Rue Jules-Baillods 11 2108 Couvet

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

RAIFFEISEN

Le Conseil d'administration, la Direction et le Personnel de la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Libero MACUGLIA

papa de notre fidèle collaborateur et membre de la direction Monsieur Enzo Macuglia.

Nous lui présentons, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, nos plus sincères condoléances.

La PAL FRIUL s'attriste d'annoncer le départ subit de son cher Président, membre et ami, depuis sa fondation,

LIBERO

Elle en gardera un souvenir lumineux et présente à sa famille ses plus sincères condoléances. Mandi!

Profondément touchée par vos témoignages, marques de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Suzanne THIEBAUD

vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, vos messages, vos fleurs et vos dons.

Dans l'impossibilité de remercier tout le monde personnellement, la famille vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Buttes, février 2021

Vouvry



Tu as quitté ceux que tu aimes pour rejoindre ceux que tu as aimés Tu resteras présente dans nos mémoires et à tout jamais dans nos cœurs! Repose en paix.

Ses enfants :

Jean-François Dellenbach, son amie, ses enfants Yann et Gilles leur maman Fabienne, Sylvie et Jean-Paul Dellenbach-Ropraz, Céline, Emilie, Eliote, et leur conjoint(e)s, Laurence Dellenbach,

Les descendant(e)s de feu Walter et Adrienne Cornut,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Liliane DELLENBACH née Cornut

enlevée à leur tendre affection, le samedi 6 février 2021, dans sa 91^e année après une pénible et longue maladie supportée avec courage et dignité.

La cérémonie d'adieu a été célébrée à l'église de Vouvry dans l'intimité de la famille et des proches invités selon les règles sanitaires actuelles.

Toute notre gratitude et remerciements sont adressés à l'EMS Riond-Vert ainsi qu'à l'ensemble du personnel soignant pour leur disponibilité, leur gentillesse et leurs soins bienveillants.

Adresse de la famille :

Jean-François Dellenbach Hôpital 4 2114 Fleurier

En lieu et place de fleurs et de dons, vous pouvez honorer le Cora à Fleurier, Liliane appréciait leur dévouement. IBAN N° CH 85 0076 6000 K008 3310 9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Buttes



Sa fille :

Annrose Leuba,

Son petit-fils :

Joël Masmejan et sa compagne Emilie,

Ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Francis LEUBA

qui s'est endormi paisiblement à son domicile, le 3 février 2021, dans sa 91^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :

Annrose Leuba Chemin du Creux-du-Loup 1 1197 Prangins

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

C-FEE

077 506 36 93
C-FEE@bluewin.ch
2114 Fleurier

A VOTRE SERVICE:

- Classement de vos documents
- Gestion de vos paiements
- Analyse de votre situation financière
- Établissement d'un budget ménage
- Établissement de la déclaration d'impôts
- Un conseil personnalisé

Les familles, les jeunes et les seniors.

Simplifiez-vous la vie et déléguez ces tâches. Prenez le temps pour vous!

Pour info, les économies annuelles peuvent être considérables même pour les revenus modestes. Rendez-vous occasionnel ou sur abonnement (de 58 CHF/mois).

Possibilité de déplacement à votre domicile.

Achat d'or, d'argent et toutes montres de marques en or et acier

Diamant dès 1 carat sous toutes ses formes, bracelets, bagues, colliers, pièces or et argent, étain, médailles, lingots, etc. même cassés. Toute argenterie, métal argenté, etc.

Profitez du taux exceptionnel de l'or
Paiement cash

Rens. et RDV 079 840 30 06
Se déplace à domicile

exclusivement sur rendez-vous et dans le respect des règles sanitaires!

J. Gerzner - Maison Suisse
de renommée internationale



Hypothèques et solutions de prévoyance de la Mobilière:
Je vous conseille volontiers personnellement.

Valérie Patthey, Spécialiste hypothécaire
T 032 864 61 06, valerie.patthey@mobiliere.ch

Agence générale
Montagnes et Vallées NE
Daniel Hugli
Espacité 3
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 70 20
montagnes@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1204683

AU BIEN-ETRE

Pascale Bieler
079 892 35 56
Soins énergétiques

- Reiki • EFT • Massages
- Fleur de Bach

mélanges personnalisés



<http://aubienetre.jimdo.com>



La Ruche Royale

Magasin bio

LE MAGASIN EST OUVERT

Pendant le confinement aux horaires habituels

Rue François-Jaques 6 - 2114 Fleurier
Tél : 032 863 44 52

Infos : <https://www.larucheroyale.ch/et Facebook>

Chez Riquet **Boucherie**
Traiteur
Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Langue de bœuf fraîche Fr. 12.-/kg
du jeudi 11 au mercredi 17 février inclus
le goût du vrai



*La Saint-Valentin,
qui l'a inventée?*

Ce sont les Romains de l'Antiquité qui ont fêté les premiers la « Journée de l'amour », à la mi-février. Elle ne s'appelait pas Saint-Valentin puisque le 14 février était dédié à la déesse Junon. On lui apportait des fleurs au temple et, d'autre part, on organisait une loterie de l'amour dans le cadre de la Lupercalia. Cette fête, réservée aux jeunes filles qui n'étaient pas mariées, célébrait des rites de fécondité et avait lieu à cette date.

L'arrivée du christianisme met fin à ce rituel païen déchaîné.

Les lots d'amour font alors place aux lots de saints, mais cela ne plaît pas vraiment au peuple. L'Église baptise alors Saint-Valentin le 14 février.

Plus tard, on renoue avec le jour de la Saint-Valentin associé à un amour transporté d'allégresse. Le premier poème romantique sur cette fête est écrit en 1383 par l'Anglais Geoffrey Chaucer (auteur des contes de Canterbury) et le premier doux message est rédigé par le duc Charles d'Orléans, le 14 février 1440.



hdv **SP**

HOTEL DE VILLE
RESTAURANT - BAR

Saint-Valentin
dimanche 14 février

DRIVE-IN
« livraison ou à emporter »

Menus à choix
(1 entrée / 1 plat / 1 dessert)

ENTRÉES

- ♥ Assiette de tapas
- ♥ Foie gras de canard et son chutney de figue
- ♥ Velouté de potimarron aux croûtons

PLATS

- ♥ Tartare de bœuf
- ♥ Filet mignon sauce morilles
- ♥ Mixed Grill de Saint-Jacques et crevettes

DESSERTS

- ♥ Mousse au chocolat et framboises
- ♥ Salade de fruits exotiques au gingembre
- ♥ Mignardises du chef

Fr. 47.-/par personne

Commande à passer jusqu'à 18 h samedi 13 février

Tél. 032 860 14 44
info@saltpepper.ch

Menu de la Saint-Valentin

Vendredi 12 février

Skrei (dos de cabillaud 1^{er} choix) aux morilles
Croûte aux morilles
Médailles de chevreuil aux morilles
Pommes de terre et fagots de haricots
Jambon sauce morilles
Roastbeef

LES ARCADES
032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER

Restaurant Le National
Famille Cruz - Fleurier

À L'EMPORTER

Dimanche 14 février à midi
Couscous royal
« fait par Fati »
Fr. 25.- par personne

Sur réservation jusqu'au samedi 13 février
076 576 12 36 ou 079 609 42 03

Café - Restaurant

La Gittaz
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

à l'emporter
Coq au vin
gratin et légumes
Chf 28.-

Réservations
au 079 212 86 13

À propos d'un cinquantenaire

Le chemin de fer du Val-de-Travers

Au temps des diligences

Lorsque du vignoble l'on regarde, avant que ne tombe le crépuscule, les couchers de soleil flamboyants de la Trouée de Bourgogne, lorsque les nuages s'étirent légers en nœuds de banderoles fantastiques, lorsque très haut par-dessus nos têtes, des rayons affaiblis dorent encore nos Alpes, lorsque les vignes soudain deviennent noires, que le contour des choses s'assombrit et s'estompe dans une atmosphère si curieusement méditerranéenne, avez-vous jamais envoyé une pensée à nos bons amis du Val-de-Travers qui, derrière ce gigantesque écran, là-bas, entre le ciel incendié et nous, vivent de notre vie ?

La voie ferrée, l'automobile ont fort raccourci la distance qui jadis nous séparait d'eux, de cette grande conquête curieuse et sauvage qu'était le Val-de-Travers. Il fallait, pour y parvenir, grimper d'arides chemins aux patients détours, suivre à pied, à cheval ou en diligence, le long ruban de la Clusette en face de roches fracassées dominant terres et forêts dévalant vers l'Areuse. Plus haut, la rivière, avant de se précipiter dans sa gorge avec frénésie, s'étalait comme un reptile glauque et lent glissant dans un âpre corridor de sapinaies, de verdure et de cailloux.

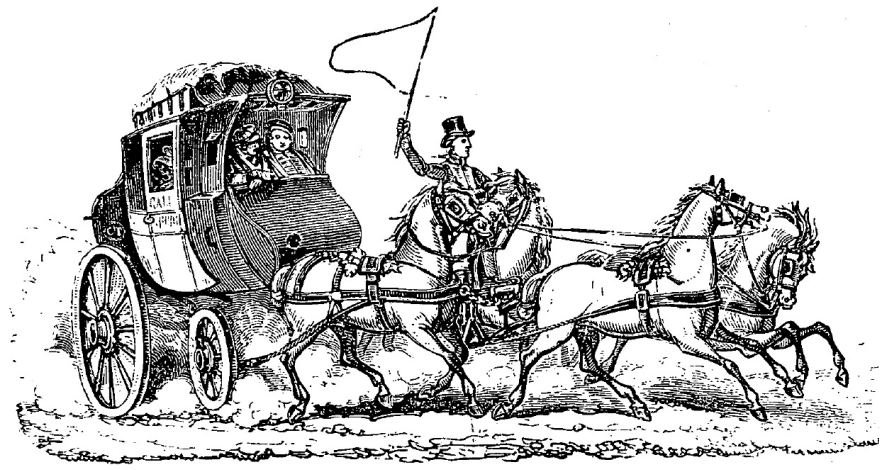
Le sifflet de la locomotive n'avait point encore rompu le silence de cette agreste vallée où l'on s'adonnait à l'industrie d'une dentelle merveilleuse, à celle de la bâtisse, de la petite mécanique, des compas, des outils à planter, des tours à burin, des pignons, de la gravure, des toiles peintes, de l'orfèvrerie. On y extrayait de l'asphalte et l'on y fabriquait de l'absinthe, au moyen d'une plante introduite par un certain docteur Ordinaire. Et comme voilà bien une importation Ordinaire à succès extraordinaire ?

Il n'exista d'abord chez nos amis qu'un service de huit voitures postales, légers cabriolets. Un seul passager trouvait place à côté du cocher, calé entre sacs de messagerie et colis. C'était le temps où de riches étrangers venaient en Suisse dans leur berline tirée par des chevaux de louage échangés aux auberges, de distance en distance. Sur la route de France, à grand trafic, passait la fameuse poste Neuchâtel-Pontarlier, avec relais de dix chevaux à Môtiers.

À côté des onze diligences qui, vers 1843, partaient et arrivaient à Neuchâtel attelées de 31 chevaux, et pouvant transporter, chaque jour, cent voyageurs par la belle saison, il y avait dans nos campagnes des chars postaux ou des traîneaux. Plus tard, au Val-de-Travers, une diligence à postillon haut perché et dont l'intérieur était de

velours rouge, partait de Môtiers à destination de Sainte-Croix, portant le courrier du district. Une autre berline faisait navette entre Fleurier et la gare de Boveresse pour le Jura-Simplon. Son conducteur était

lui, d'un réseau de 72 kilomètres de chemin de fer. Son exploitation augmente le mécontentement du Val-de-Travers. Neuchâtel, qui a peu contribué à l'établissement de la ligne, en tire tous les avantages



Une diligence en 1830.

luron bien connu sous le nom de « Grand Fritz ». Le musée de Fleurier conserve encore un cabriolet du Val-de-Travers.

En 1830, l'usage des diligences s'est déjà beaucoup perfectionné. Elles roulent jour et nuit sur grandes routes entre capitales. On s'y entasse comme dans des coffres qui parfois versent aux tournants toute une jolie société dans les ravins. Les vingt années qui précèdent l'usage du chemin de fer sont âge d'or pour la diligence. *La Suisse des Diligences*, de Pierre Grellet, contient de savoureux détails sur cette époque révolue.

Construction de la ligne franco-suisse

En 1854, au moment où la ligne Neuchâtel-Pontarlier n'était encore qu'à l'étude, on exprimait déjà l'idée d'y raccorder un chemin de fer desservant le fond de la vallée et rendant plus aisées les communications entre villages. On craignait, non sans raisons, que cette unique grande ligne ne détournât le trafic du Vallon sans y laisser d'avantages.

Les concessionnaires de la ligne de Pontarlier font cependant sourde oreille à des vœux trop timidement exprimés. En 1860, ils dotent le pays, sans frais pour

alors que le Vallon, qui a consenti d'énormes sacrifices, n'y voit aucun bénéfice.

Grâce à divers travaux dus à Louis-Edouard Montandon, qui habitait Fleurier et avait été membre du gouvernement provisoire en 1848, l'idée d'un chemin de fer régional est continuellement agitée. La Société du Musée de Fleurier la fait sienne et convoque en septembre 1871 une assemblée à la maison de commune de Môtiers. Y assistent cent dix citoyens du Vallon. Un fait nouveau s'était produit.

La compagnie anglaise des asphaltes désirait que la mine fût réunie directement à la ligne Pontarlier-Neuchâtel, au chemin de la Combe. L'état venant de lui octroyer une concession annuelle de 40'000 tonnes allait tirer de cette exploitation Fr. 250'000.- par an. On calculait au Val-de-Travers qu'en vingt ans, l'état tirerait de cette affaire une fortune de cinq millions. L'assemblée de Môtiers vote une résolution à l'adresse du Conseil d'état. Les trois suggestions ci-après s'y trouvent exprimées : 1. Convention entre l'État et la ligne franco-suisse, pour la création d'un Régional ? 2. L'état abandonnerait-il partie de sa recette sur l'asphalte sous forme de subvention au Franco-Suisse qui, lui, créerait et exploiterait le Régional ? 3. L'état augmenterait-il la durée de sa concession à la mine moyennant qu'elle contribue à la construction d'un Régional ?

Il semblait qu'une partie des cinq millions que l'état allait toucher en vingt ans devait revenir au Val-de-Travers sous une autre forme, celle d'un Régional ! De grandioses projets comme ceux de relier Travers à la ligne du « Jura industriel », au Crêt-du-Loche, en desservant les Ponts, ou de prolonger la ligne de Fleurier à Sainte-Croix, faisaient trotter pas mal d'imaginations.

Un comité désigné par l'assem-

blée de Môtiers, composé de MM. Gustave Dubied (Saint-Sulpice), Constant Ribaux (Môtiers), Louis-Edouard Montandon et Favre-Barrelet (Boveresse), est envoyé en mission auprès du gouvernement et de l'administration du chemin de fer franco-suisse. À ces ambassadeurs de se débrouiller. En octobre 1871, ce comité expose, à Lausanne, ses desiderata aux chemins de fer de la Suisse occidentale. L'année suivante, il adresse une pétition au Grand Conseil. Puis il publie dans le Courrier du Val-de-Travers un manifeste annonçant qu'un Régional, étude faite, coûterait Fr. 800'000.-, et un embranchement Fleurier-Buttes Fr. 130'000.-...

Descente au château de Neuchâtel

Les Républicains n'étaient-ils pas descendus des Montagnes en 1848 ? Ceux du Vallon descendraient au château en 1873 ! Marche sur la capitale de quarante citoyens Môtisans, Covassons, Butterans, Nérouais, Saint-Sulpisans, Grenouillards, Fleurisans et Traversins, désireux, non plus de donner une chiquenaude au roi de Prusse, mais tout bonnement d'écouter délibérer sur certain Régional le Grand Conseil.



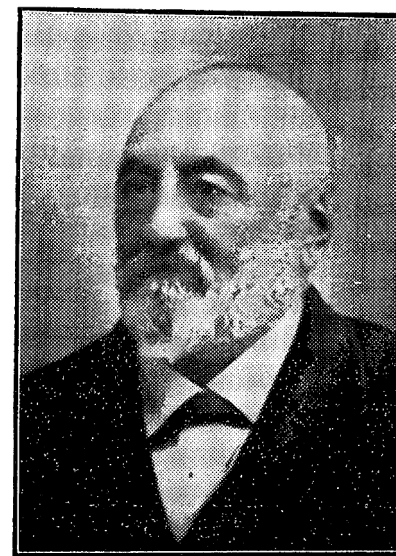
M. Auguste Leuba
président du conseil d'administration
dès 1922.

Cette année-là, le Conseil d'état était chargé de présenter des études de chemins de fer régionaux pour le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz, La Sagne, Les Ponts, Cortaillod et Boudry. Le « Jura industriel », dont on avait promis des dividendes de 7 pour cent, était alors en déconfiture. Il était question de son rachat.

Le moment était-il judicieusement choisi pour amorcer de tels projets ?

Loi sur les chemins de fer régionaux

Le 8 mars 1873, le peuple neuchâtelois acceptait une loi autorisant l'état à participer à la construction de chemins de fer régionaux ayant obtenu concession fédérale. S'agissant du Val-de-Travers, un projet de l'ingénieur Mérian est dès lors discuté par un comité dans tous les villages intéressés. On pèse les avantages ou les inconvénients de l'emplacement prévu des



M. Edouard Petitpierre
président du conseil d'administration
1882-1892.

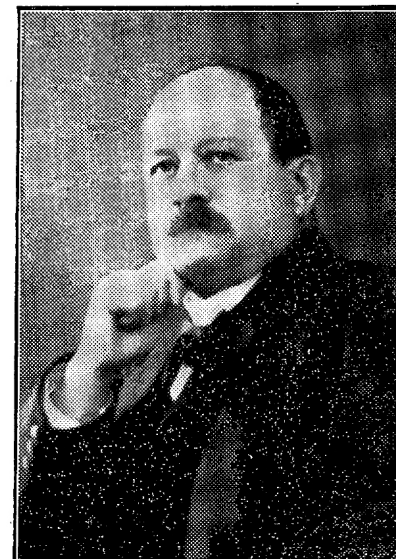
gares. Môtiers retrouverait, grâce au régional, son assiette centrale ; Buttes, presque sans trafic, et Noiraigue, à l'autre extrémité de la vallée, seraient exonérés de toute participation aux frais.

Les choses vues du haut du Creux du Van

En 1875, le Conseil général de Fleurier examine sa part des frais fixée à Fr. 200'000.- par le comité central. Il la repousse par 15 voix contre 14 (!) Môtiers, Boveresse, Couvet, Travers se défilent à leur tour. On est effrayé par les capitaux à engager. Et dire que depuis plus de dix ans le district remue ciel et terre pour avoir son joli Régional !

Du sommet du Creux du Van, d'où l'on domine mesquineries humaines et Jura de losanges verdoyants à murs gris et piqués de toits rouges, certains voyaient encore, en optimistes, d'innombrables voies ferrées passant dans toutes les directions pour desservir ce cher Val-de-Travers. Le Courrier publiait, cette année-là, une lettre effectivement datée du Creux du Van, ainsi conçue :

« Nous ne considérons le Régional que comme une pierre d'attente (sic) et comme un tronçon de la grande voie nationale, industrielle et stratégique qui, de Bâle, ira un jour aboutir à Genève. Comme nous ne désespérons pas de voir, de notre vivant, les machines perforatrices trouer la Montagne de Boudry et les Fleurisans aller prendre leur bain du lac entre Concise et Yverdon ! »



M. Edouard Dubied
président du conseil d'administration
1892-1911.



M. Wilhelm Sutter
président du conseil d'administration
1911-1922.

à suivre...

Nouvelles fonctions et nouvelles têtes

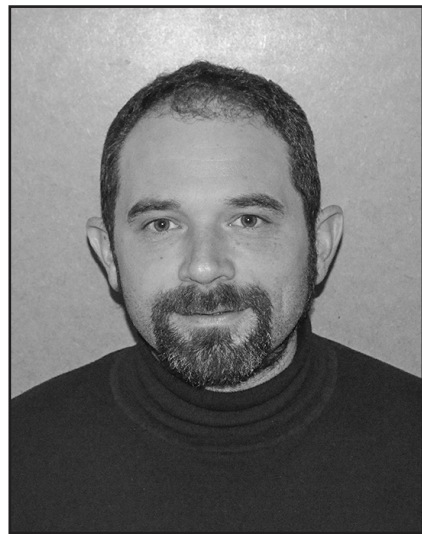
Au Conseil communal des Verrières, la présidence et le collège accueillent de nouveaux élus, comme c'est le cas à La Côte-aux-Fées. Portraits ciselés de ces visages déjà connus ou inconnus.



Commune des Verrières

Mike Simon-Vermot, président

Bien qu'il n'ait que trente-sept ans, Mike Simon-Vermot fait figure de vétéran de la politique communale. Après une élection en 2004 au Conseil général et plus d'une décennie à l'exécutif, il vit sa nomination à la présidence du Conseil communal sereinement mais avec une légère tension. Lui-même nous confie que « les téléphones

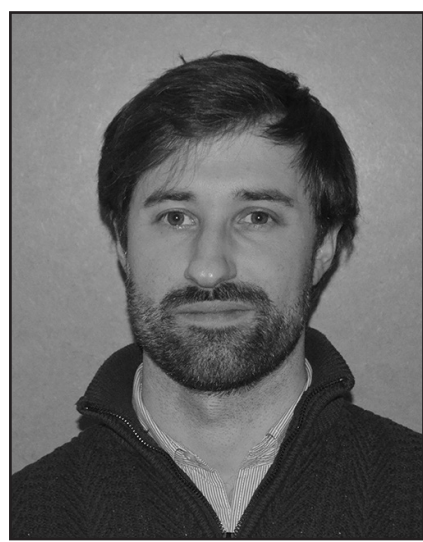


sont plus fréquents, désormais », mais toujours avec le sourire. L'élu n'est pas, à proprement dit, natif des Verrières, mais ses parents s'occupaient de l'alpage des Verrières durant la saison d'estive. Puis, au moment de la scolarisation de leurs enfants, ils décident de s'établir dans la commune et trouvent une ferme à exploiter. Depuis, l'électricien de formation et maintenant indépendant, a toujours participé activement à la vie associative verrisane. Société de tir, organisation du concours hippique des Verrières ou encore comité du téléski, les implications de ce passionné de moto et de rallyes « oldtimer » sont plus que nombreuses. Ainsi, son investissement, il y a seize ans, dans la vie politique communale semble presque évident, tant le nouveau président de commune souhaite depuis longtemps œuvrer pour Les Verrières.

François Geiser, vice-président

Né en 1985, François Geiser a grandi à La Chaux-de-Fonds, mais il connaissait bien Les Verrières avant de s'y installer

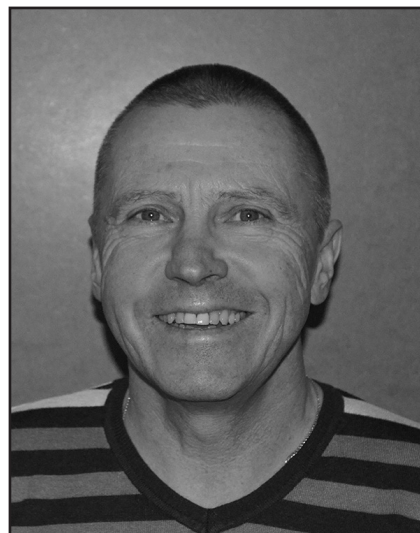
avec son épouse et leurs deux enfants, il y a trois ans. En effet, il y venait régulièrement rendre visite à de la famille. Son entrée en politique résulte un peu du concours de circonstances. Animé par un souci du bien commun, le nouveau conseiller communal a vu dans le siège libéral-radical de l'exécutif, laissé vacant, la possibilité de s'investir plus avant dans la vie de la commune. La chose politique, et notamment son aspect social, François Geiser l'observe également avec le regard du scientifique puisqu'il travaille comme collaborateur de recherche à la Haute École de travail social de Fribourg. Curieux de tout, ses centres d'intérêt sont très variés. En plus de la musique ou du cinéma, il apprécie le voyage et la découverte d'autres cultures. Mais, les balades dans la nature et les forêts de la région sont tout autant enrichissantes.



Daniel Galster, secrétaire

Conseiller général de 2008 à 2012, conseiller communal de 2012 à 2016, il avait dû laisser son siège à Véronique Hirschi, mieux élue que lui. Un coup dur. Le retraité du corps des gardes-frontière avoue qu'il ne visait pas un siège au Conseil communal cette année. Guidé vers la politique par Jean-Bernard Wieland à la fin des années 2000, il a ressenti la nécessité d'accompagner les nouveaux élus au Conseil communal et pour l'instant avec un véritable plaisir. « Franchement, j'attends le lundi ou le mardi avec impatience pour rencontrer mes collègues, car l'ambiance de travail

est très bonne », confie le dynamique retraité. En plus d'être un fondeur accompli, président du ski-club des Cernets-Verrières durant deux décennies, le citoyen des Verrières depuis 1982 est un cycliste et « runner » de haut vol. Depuis sa retraite, le Fribourgeois d'origine partage ainsi son emploi du temps entre le sport, la politique communale et ses petits-enfants, et inversement. Toutefois, en politique, Daniel Galster refuse la politique politicienne, s'il en fait, c'est pour la discussion et les débats d'idées.



Joël Petitpierre, secrétaire-adjoint

S'engager pour la collectivité, Joël Petitpierre sait de quoi il s'agit, puisqu'il s'investit depuis plusieurs années au SDIS Valtra. Natif de Peseux, le nouveau conseiller communal passe une grande partie de sa jeunesse à Boveresse avant de s'installer en 2006 aux Verrières. Joël Petitpierre a été persuadé par Jean-Bernard Wieland de rejoindre la liste verrisane et de s'engager dans la politique communale. Ainsi, les « communales 2020 » étaient sa première campagne, même si le ferblantier de formation de 33 ans avait suppléé à un siège vacant au Conseil général durant une partie de la dernière législature. Sa très bonne élection au Conseil général l'a convaincu de se présenter au Conseil communal, même si



ce père de deux enfants avoue n'avoir pris sa décision qu'après une réflexion en famille. « Mais le choix fut assez facile », admet-il. Sa prise de fonction s'est très bien déroulée, bien qu'il soit conscient des devoirs qui incombent à sa nouvelle charge. Et le nouvel élu pourra toujours se « vider la tête » en allant à la cueillette des champignons, une de ses passions.

Nathan Jeanrenaud, membre

À vingt ans, il est le benjamin de l'exécutif verrisane. Né aux Verrières, ayant grandi aux Verrières, c'est un authentique Verrisan qui est entré au Conseil communal, après sa première campagne politique. L'employé de commerce de formation, aujourd'hui secrétaire juridique pour les autorités cantonales, avoue être très intéressé par l'actualité locale, régionale ou nationale. Progressivement naît une volonté d'agir et non plus seulement de voter. « Voter oui ou non, c'est bien, mais je voulais faire un peu plus », confie-t-il en ajoutant qu'il pense à se présenter depuis plusieurs mois. Sa

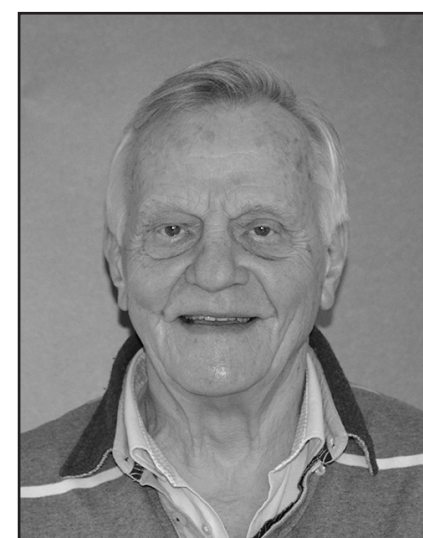
très bonne élection fut un peu une surprise pour lui. Une surprise qui l'a conforté dans l'idée de rejoindre le Conseil communal. « Mais je ne voulais prendre la place de personne », nous dit-il. Toutefois, il y voit là une chance d'agir selon ses idées et décide de se lancer. Une réflexion s'engage notamment avec son père, administrateur communal, surtout au sujet de son expérience à accéder à l'exécutif. Son élection le conforte dans ses certitudes. Le joueur du AS Vallée est certain de pouvoir apporter son allant à la commune des Verrières. La tension est là mais c'est celle positive de l'avant-match.



Commune de La Côte-aux-Fées

François Guenot, membre

Ingénieur EPFZ en génie civil, François Guenot réside à La Côte-aux-Fées depuis 2007, année où son épouse et lui ont décidé de s'installer « à l'année » dans leur résidence secondaire. Auparavant, celui qui a travaillé 40 ans à l'Office fédéral des routes habitait à Colombier et n'avait été candidat à une élection que lorsqu'il avait résidé dans le canton de Fribourg. Son choix de s'engager dans la politique communale fut plus ou moins naturel. Par le passé, il a déjà collaboré à la commission de l'urbanisme et l'Entente communale l'avait déjà approché. À 76 ans, François Guenot est aussi président du Chœur d'hommes du Val-de-Travers depuis 2013 et un passionné de ski puisqu'il est moniteur jeunesse & sport.



À ce titre, il a plaisir à participer à plusieurs camps de ski scolaires chaque année. Le grand-papa de sept petits-enfants espère apporter toute son expérience professionnelle et personnelle pour le développement de La Côte-aux-Fées.



Afin de compléter notre équipe,
Max Etienne & Cie SA cherche un-e

Menuisier-ère 100%

Entrée en fonction à convenir en contrat à durée indéterminée

VOS MISSIONS

- Expérience en atelier et sur chantier
- Expérience en fabrications diverses
- Connaissance en lecture de plan et prise de mesures
- Suivi de chantier

VOS COMPÉTENCES

- Soigneux, rigoureux et polyvalent
- Sens des responsabilités et esprit d'initiative
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Sens de l'organisation

VOTRE PROFIL

- CFC menuisier ou brevet fédéral
- Permis de conduire valable

Vous intégrez une entreprise et une équipe dynamique et pourrez bénéficier d'un agréable cadre de travail.

Les postulations complètes (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, certificats de travail) sont à nous adresser jusqu'au 12 mars 2021 par mail maxetienne@bluewin.ch ou par courrier postal : Max Etienne et Cie SA, rue de l'Armel 2, 2112 Môtiers



MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE

079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue

Notre savoir-faire à votre service

DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

DS 3 CROSSBACK

OFFRE EXCLUSIVE

- Jusqu'à CHF 11'000.- de rabais !
- Moteurs essence de 130 CV ou 155 CV
- Moteurs diesel de 130 CV
- Boîtes à vitesses manuelles ou automatiques
- Leasing 0% 36 mois ou 0.9% 48 mois
- Services gratuits 5 ans/80'000 km
- Garantie 3 ans

DSautomobiles.ch

Seulement dans la limite des stocks disponibles. Premiers arrivés, premiers servis !



Cherche pour son magasin

Un(e) vendeur (se) en charcuterie

Taux d'occupation 80%
Entrée en fonction : juin 2021

Missions :

- Accueillir, conseiller et servir les clients
- Réceptionner la marchandise
- Préparation et mise en place
- Animer et rendre le magasin attractif
- Veiller à la sécurité alimentaire et à la qualité des produits

Votre profil :

- Avoir un bon relationnel client
- Avoir une sensibilité produits frais
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir de l'expérience dans la vente

Ce poste vous intéresse ?

Envoyé votre CV à
Boucherie Rota Sàrl
Rue du Patinage 29, 2114 Fleurier
À l'attention de Nicola Rota



CODONI SA

Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

Coaching de Vie

Prenez votre vie en main

Patrice Boyer
079 706 71 77



IRON CUBE

bureau d'ingénieurs civils

Iron Cube Sàrl
Rue de la Place d'Armes 9 | 2114 Fleurier
vincent@ironcube.ch | 079 220 63 76

www.ironcube.ch



www.courrierhebdo.ch

OFFRES COMBINÉES ENTRE LES DEUX JOURNAUX

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de

15% sur chaque annonce



Manufacture d'aiguilles de montre au service des plus grandes marques horlogères, nous recherchons :

4 opérateurs de production H/F

Votre mission :

- Réaliser une ou plusieurs opération(s) de production
- Contrôler les opérations, détecter et signaler les anomalies
- Vérifier et contrôler la qualité
- Participer au quotidien au respect des délais et aux priorités de fabrication

Votre profil :

- Autonome, consciencieux et organisé
- Minutieux, dextérité et précision
- Bonne acuité visuelle
- Maniement de la brucelle (un atout)
- Esprit d'équipe et excellent relationnel
- Maîtrise de la langue française
- Expérience en milieu horloger et connaissance des aiguilles (un atout)

Taux d'occupation : 100%

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Contrat : CDD jusqu'en octobre 2021 (dans un premier temps)

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier **complet** (Lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes). Pour postuler, merci de nous adresser votre candidature à l'adresse suivante :

Waeber HMS SA
Service des Ressources Humaines
Rue du Levant 17 - CH - 2114 Fleurier
ou par E-mail : info@waeberhms.ch

VOLLEYBALL LNA



Valtra à l'heure des play-out

Groupe E Valtra – Cheseaux 1-3 (20-25, 25-19, 12-25, 12-25)

Samedi dernier, Groupe E Valtra recevait le VBC Cheseaux pour le dernier match du tour de qualification du championnat.

Cette rencontre s'est soldée par une défaite sur le score de 3 sets à 1 mais les Vallonnières ont eu le mérite de contraindre la coach vaudoise, Doris Stierli, à remettre son six de base sur le terrain.

La capitaine Alexandra Schaber qualifie ce match de montagnes russes. «Après un mauvais départ et un premier set gâché, nous avons su réagir et saisir notre chance au deuxième set, notamment grâce à une réception très stable.»

Il est vrai qu'avec le six de base vaudois sur le terrain, les deux derniers sets ont été compliqués pour Valtra. «Nous ne pouvions plus vraiment faire notre jeu parce que Cheseaux nous mettait plus de pression, nous étions à court de solutions», concède Alexandra Schaber.

Pour le coach Luiz Souza «l'équipe a beaucoup progressé depuis l'arrivée de la nouvelle passeuse Blanca Isquierdo. Lucie Kalhousova et Solenn Fabien ont fait un très bon match. Il nous reste à être plus cohérents au site-out et davantage concentrés au bloc contre les centrales. L'équipe est prête pour la prochaine étape, elle a les armes pour se battre pour la 9^e place.»

La neuvième place se jouera au meilleur des cinq matches contre Genève Volley. La première confrontation est programmée ce samedi 13 février. L'heure reste à préciser.

LNA qualification						
Groupe E Valtra - Cheseaux						1-3
1. A. Pfeffingen	18	16	1	1	0	53 - 7 51
2. Viteos NUC	18	12	2	2	2	46 - 19 42
3. K. Schaffhausen	18	11	3	1	3	45 - 22 40
4. Didingen	18	10	3	2	3	44 - 23 38
5. Cheseaux	18	8	2	2	6	37 - 31 30
6. Franches-Mont.	18	7	1	1	9	30 - 34 24
7. Lugano	18	4	3	3	8	30 - 40 21
8. Toggenburg	18	4	0	0	14	14 - 45 12
9. Genève	18	2	0	1	15	12 - 49 7
10. Groupe E Valtra	18	1	0	2	15	10 - 51 5



REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

GC-Tech Sonorisation Sàrl, à Reconvilier. Nouveau siège, Val-de-Travers, Noiraigue, rue de l'Areuse 8e, 2103 Noiraigue. Nouvelle raison sociale : GC-Tech Neuchâtel Sàrl. But modifié : location et vente de matériel de spectacles et événementiel, et toutes autres activités s'y rapportant directement ou indirectement, ainsi que la sonorisation professionnelle de spectacles.

Bourquin SA, à Val-de-Travers. Procuration collective à deux a été conférée à Flores Luis Manuel, de et à Amriswil.

Bourquin SA, à Val-de-Travers. Procuration collective à deux a été conférée à Leischner Tobias, d'Allemagne, à Lauerz.

Chabloz Cheminée, à Val-de-Travers, Fleurier, rue du Pré 1, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Chabloz Ayméric, de Tévenon, à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise de pose de poêle et de cheminée.

Café-Restaurant - Le Lion d'Or - Elisa Poletti, à Val-de-Travers. La procuration de Poletti Sonia est radiée.

Navistra S.A., à Val-de-Travers. Béguin Jacques (décédé) n'est plus membre du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Sanchez Pablo et Uelligger Cynthia, tous deux membres du conseil d'administration, exercent désormais la signature sociale, collectivement à deux. Von Wyss Laure, de Zürich, à Neuchâtel, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Caveau Restaurant de l'Ours - Dinç Mustafa, à Val-de-Travers, Travers, rue Miéville 2, 2105 Tra-

UNI HOCKEY 4^E LIGUE



Trop fort pour être sérieux ?

«Des potes et des rigolades», voilà comment le président Jérémy Kisslig décrit l'état d'esprit de «son» club d'unihockey de Fleurier. Il aurait très bien pu ajouter «des victoires» également puisque l'unique équipe du Val-de-Travers s'est illustrée en réussissant deux promotions en deux ans. Le coronavirus a temporairement mis un frein à cette marche en avant mais la question d'un éventuel passage de la troisième à la deuxième ligue agite les discussions en coulisses.

Jérémy Kisslig représente parfaitement l'image de son club. Conseiller en assurance de profession et père de trois enfants, il laisse le sérieux à la maison une fois par semaine pour aller s'entraîner avec le F.U.C.k. Non, il n'y a pas de faute de frappe, il s'agit bel et bien du Fleurier Unihockey Club klub. «Au moment de créer l'équipe en 2018, mon frère Sébastien, l'entraîneur Mathieu Bigler et d'autres copains ont laissé parler leur imagination devant quelques bières. Ils ont remarqué qu'en ajoutant le mot klub derrière l'acronyme FUC, cela lui apportait un peu de piquant», se bidonne l'heureux président du «nouveau-né». Ainsi avait donc vu le jour le F.U.C.k, digne successeur des White Piranhas de Travers et des Charly de Môtiers. D'ailleurs, certains rescapés de ces deux équipes disparues jouent aujourd'hui sous le maillot de Fleurier.

Invaincus durant 2 ans... à trois jours près

Le reste de l'effectif, quinze à vingt éléments, est constitué de joueurs du CP Fleurier. «Et il y a même quelques footballeurs dans nos rangs», ajoute le dirigeant de 33 ans. Comme les matches ont lieu deux fois par mois sous forme de tournois, chacun arrive à combiner deux sports sans problème. «L'unihockey reste une activité récréative, personne ne sacrifiera un week-end en famille pour participer à un tournoi par exemple.» Ce qui ne va pas sans poser un dilemme à cette équipe qui refuse de se prendre au sérieux mais qui gagne tout ou presque sur le petit terrain.



L'équipe du F.U.C.k avec Jérémy Kisslig (No 51)

Rendez-vous compte, entre le 21 octobre 2018 et le 18 octobre 2020, les Vallonniers sont restés invaincus, passant de la cinquième à la troisième ligue. Cette saison encore, ils occupaient la première place avant que le championnat ne soit arrêté à cause de la pandémie. «À l'avenir, l'idéal serait de pouvoir rester dans le Top 4 de troisième ligue sans être promu car une montée en deuxième division demanderait forcément plus d'engagement et de sérieux de la part de nos membres. Et ce n'est pas ce que la majorité veut.»

Le dilemme : créer une deuxième équipe ?

Se pose alors la question de la création d'une potentielle seconde équipe qui repartirait en cinquième ligue. «C'est un peu le grand débat qui s'impose actuellement.» En tout cas, le budget annuel de 5000 francs pourrait assez aisément être revu à la hausse. «Certaines entreprises de

la région nous ont gentiment «reproché» de ne pas leur avoir demandé d'être sponsors», sourit-il. Comme le F.U.C.k est l'équipe évoluant au meilleur niveau sur petit terrain dans le canton, attirer des joueurs ne devrait pas être un problème non plus.

«Mais il ne faudrait surtout pas perdre notre âme et notre identité.» L'image actuelle de ce club sympa et porté par des gens de la région fait effectivement fureur. Ils étaient plus de deux cents spectateurs à s'être réunis pour le soutenir en septembre lors du match de Coupe de Suisse contre Cazis (1^{re} ligue). «Malgré la défaite contre le triplé tenant du titre, l'engouement suscité a fait plaisir à voir.» Arrivée au troisième tour de cette compétition, après avoir notamment sorti Tramelan (1L), la bande de potes est définitivement prise au sérieux par ses adversaires.

Kevin Vaucher

vers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Dinç Mustafa, de Turquie, à Val-de-Travers avec signature individuelle. But : exploitation d'un établissement public.

Droz & Perrin S.A., à Val-de-Travers. Inscription de la mention de l'existence d'une succursale à Hérémece.

ALYSKO STEPHANE JEANNERET, Val-de-Travers, Môtiers, Grande Rue 32, 2112 Môtiers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Jeanneret-Grosjean Stéphane Marcel Ferdinand, du Locle, à Neuchâtel. But : exploitation d'une entreprise de formation, installation et dépannage dans le domaine informatique ; communication et graphisme ; conseil et planification.

GMT Fine Chemicals S.A., à Val-de-Travers. Signature collective à deux a été conférée à Suà Christian Michele, de Blenio, à Lugano, directeur.

Floralait SA, à Val-de-Travers. Letoublon Florent Jacques Eric n'est plus administrateur ; ses pouvoirs sont radiés. Administration : Hirschy Louis Edmond, de Trub, à Neuchâtel, président, et Gaier Diego, d'Italie, à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement. Nouvelle adresse : Couvet, rue Docteur Lerch 11, 2108 Couvet.

Celgene International II Sàrl, à Val-de-Travers. Wüthrich Olivier André Bernard n'est plus gérant ; ses pouvoirs sont radiés.

Caisse militaire du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. Mauler Blaise et Bezençon Claude François (décédés) ne sont plus membres du conseil de fondation ; les pouvoirs du premier sont radiés.

Bijouterie La Tourmaline Siegrist et Jutzi-Wegmann en liquidation, à Val-de-Travers. La procédure de faillite ayant été clôturée par ordonnance du

20.11.2020, et aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la société est radiée.

Restau'Bar Picotin chez Didi - Avdi Arifi, à Val-de-Travers, Couvet, Grand'Rue 34, 2108 Couvet. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Arifi Avdi, de et à Val-de-Travers. But : exploitation d'un bar-restaurant.

Fondation du Home Dubied, à Val-de-Travers. Jeanneret Jean-Paul n'est plus membre du conseil de fondation. Louis-Jacquet Ludovic, de Montanaire, à Val-de-Travers, et Wyss Stéphanie Christine, de et à Val-de-Travers, sont membres du conseil de fondation ; ils n'exercent pas la signature sociale.

Keller Roland, à Val-de-Travers. Keller Roland est maintenant originaire de Grosshöchstetten. Nouvelle adresse : Les Bayards, quartier de Bise 118, 2127 Les Bayards.



LETTRES OUVERTES

Le virus s'éloignerait-il ? Parc éolien « La Montagne de Buttes » Pas sûr...

Mais bon : il paraît qu'il est inoffensif du côté de la frontière... puisque les travailleurs frontaliers passent sans encombre ni test Covid, de même que les ressortissants suisses habitant à moins de 30 kilomètres...

Hérésie sanitaire que tout cela ! C'est fou comme la dangerosité de ce truc diminue en fonction du risque économique, particulièrement s'il est horloger... Parce que, si le risque se situe au niveau des restaurants, c'est autre chose...

Quand, en décembre, on les a re-re-re fermés, les indemnités RHT n'avaient toujours pas été versées... C'est connu : on ne vit que d'amour et d'eau fraîche !

Et puis, les commerces non essentiels sont fermés, seuls les indispensables sont ouverts. La preuve ? Les salons érotiques sont accessibles... Comprenne qui pourra... Dans un hôpital psychiatrique, un infirmier dit à un patient : « *Le directeur nous quitte cet après-midi. Ah bon ? Il est guéri ?* » Histoire drôle ? Non... mais on s'en rapproche dangereusement...

Au 1^{er} mars 2021, ouvrez la cage aux oiseaux !

S. Moser, Les Verrières

Parc éolien « La Montagne de Buttes »

À mi-décembre, le tribunal cantonal de Neuchâtel a rejeté le recours de 496 personnes ainsi que de Helvetia Nostra contre l'implantation de 19 éoliennes géantes sur la Montagne de Buttes.

Durant la période de fêtes, le comité de l'association Les Travers du Vent a préparé le recours au tribunal fédéral et a mobilisé les recourants, les membres et les donateurs.

À mi-janvier, l'avocat de l'association a déposé le recours, ce qui suspend momentanément la construction du parc éolien. Si nous ne nous mobilisons pas, les parcs du Mont-de-Boveresse et du Chasseron suivront dans les prochains mois et transformeront notre belle vallée en couloir des éoliennes. Aucun pays européen n'expose ses habitants à des distances de sécurité aussi courtes entre une maison et une éolienne, seule la Suisse le permet.

Un grand « Merci » à tous les acteurs qui par leur travail, leur signature ou leur don, permettent d'empêcher ce projet.

Ilse Niederer, La Côte-aux-Fées



TROISIÈME CHAPITRE

suite du 04.02.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

Les fours de Turin consommaient d'énormes quantités de charbon de bois. Pères et grands-pères s'y étaient échinés, maltraités et détruits... Combien d'heures à s'user le dos et à respirer des poussières épaisses et des fumées irritantes ? Combien de jours à couper, transporter, entasser, disposer et enflammer tellement de bois pour bâtir des meules énormes qu'il fallait surveiller jour et nuit ? Et pour récolter quoi ? Une tonne de bois pour cent kilos de charbon ou moins si la charbonnette était trop fraîche...

Aïe les illusions qui s'estompent ! Quel gâchis mais malgré les avalanches meurtrières, la rudesse du climat, la faim et le charbon, c'était quand même le plus beau pays du monde ! Parce que ton pays, c'est toujours le plus beau !

Combien d'autres n'y avaient pas survécu. Son père, Giovanni, brisé de partout avait eu plus de chance... Il s'en était sorti mais ça lui avait anesthésié le sourire à jamais...

Si un jour Bartolomeo avait des enfants, il ferait tout pour leur éviter cela ! Non seulement le bûcheronnage en Suisse mais encore le travail au charbon à Antrona si ça revenait !

Quoi, cela ?

Dormir à la sauvette, mendier pour trouver du travail, n'avoir de chez soi qu'en hiver ! Se tenir toujours prêt, être toujours à l'heure des autres, parce qu'au pays de l'horlogerie, l'heure se porte définitivement au gousset ou au poignet !

Par chez eux, à Antrona, l'heure se mesurait à l'ombre que le soleil imprimait aux grands rochers. Une coupe de bois n'était réalisée que lorsque la lune était descendante...

Tout compte fait, en dépit des contraintes imposées par leurs patrons covassons, il n'aurait changé de métier pour rien au monde. Néanmoins, ces jours interminables de déplacement lui pesaient.

Un jour, il faudrait bien trouver une autre solution ! Oui ? ... Mais plus tard !

Il en avait souvent parlé avec Sergio. Tous deux en étaient arrivés à la même conclusion. S'ils voulaient s'établir là-bas en Suisse, il faudrait en épouser une des leurs...

Et là, c'était loin d'être gagné ! Son père Giovanni lui avait si souvent déclamé son origine, qu'il avait fini lui aussi par réciter par cœur cette naissance validée à Locasca d'Ossola.

Il comprenait bien ce père fier de son passage un vingt-et-un-mai... à la frontière à Gondo... Mais le timbre apposé au bas du document par ce Ministre-secrétaire de Sa Majesté le Roi de Sardaigne troublait davantage Bartolomeo :

Bon sang l'Italie c'était vraiment cela avant ? Le Piémont dépendait-il vraiment d'un si obscur prince d'une île aussi lointaine ? C'était à peine imaginable à Ossola. En Suisse, en plus cela faisait méchamment sourire...

Par le Passo di Saas c'était tellement plus court, plus dangereux certes, car c'était un chemin très escarpé et fréquenté par les contrebandiers qui rejoignaient la Suisse par Saas Almagell et Brigue.

L'hiver en avait voulu autrement, il avait bien fallu passer par le Simplon. Les pensées et des idées avaient tellement fusé dans la tête de Bartolomeo qu'il ne parviendrait probablement pas à s'endormir...


Le chemin désert était devenu plus large. Les gars marchèrent en ligne, par six, se soutenant par les bras. Il faisait froid. Ça dormait et la tête pendante, ça bavait de plus belle. Ils avançaient toujours mais leur progression était lente...

Fin du 3^e chapitre. À suivre

Les lettres ouvertes de plus de 2500 signes ne seront plus publiées.

Merci de votre compréhension

La rédaction




ŒIL DU LECTEUR

Un chamois traversant la route des Sagnettes, un jour de janvier 2021...

@ Pierre Perret, Fleurier



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Aucune intervention pour les sapeurs-pompiers du SDIS. Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Stabilité du chômage au Vallon

Durant le mois de janvier, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 332 à 331, soit 1 personne de moins qu'en décembre. Le taux de chômage est resté à 5.8%.

Avec un effectif de 4770 chômeurs, le taux cantonal est passé de 5% à 5.1%.



DES LIVRES

Les Bourbakis

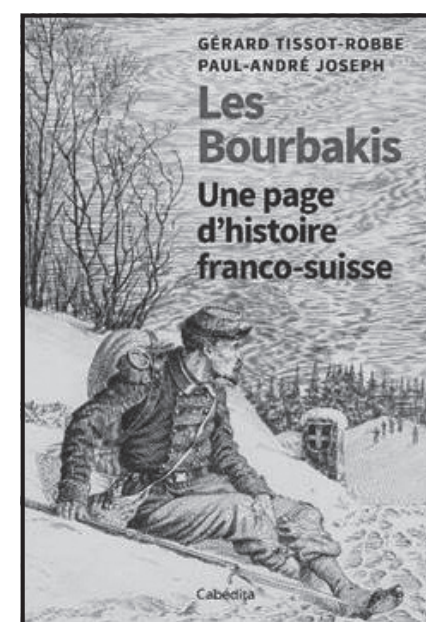
Une page d'histoire

franco-suisse

Pontarlier, Armée de l'Est, 1^{er} février 1871 : dernier acte ! Une armée de 85'000 hommes, vaincue par la neige et par le froid, plus que par le feu, s'apprête à se réfugier sous la bannière helvétique. Événement peu banal dans l'histoire militaire. À leurs trousses, les troupes prussiennes, sûres d'elles et à qui tout réussit – les fameux casques à pointe – se préparent à faire main basse sur ce qu'il reste de l'Armée de l'Est du général Bourbaki.

Cet ouvrage retrace l'héroïque combat de la Cluse, dernier baroud d'honneur de l'armée française qui a permis le passage en Suisse de toutes ces troupes en retraite.

Ce récit s'attache également à décrire cette traversée du Jura par Sainte-Croix via Les Fourgs et L'Auberson, par un autre itinéraire que celui des Verrières,



généralement évoqué. Il parle d'une armée en déroute dans des conditions météorologiques dignes de la retraite de Russie, des problèmes du désarmement à la frontière et de l'humanité dont a fait preuve la population suisse. Vous croiserez, au détour d'un amas de neige, le sous-lieutenant Paul Déroulède qui deviendra en France l'âme de la revanche.

Par Gérard Tissot-Robbe et Paul-André Joseph.

En vente libre sur www.cabedita.ch et en librairie.



RUBRIQUE JURIDIQUE

Entêtement

« Psychologiquement, l'individu entêté est celui qui veut tout faire à sa tête, à sa façon, et en paie le prix... » (Sandra Vimont).

Sur l'autoroute A5, sur un tronçon à une voie, circulaient au volant de leurs voitures respectives, D..., en tête, suivi de C... et de A... Lorsque l'autoroute a passé à deux voies, C... a entrepris le dépassement de D... Alors qu'il avait commencé à se rabattre à droite mais n'avait pas terminé sa manœuvre, son véhicule a violemment été heurté sur son flanc gauche par celui de A... qui, à son tour, venait de dépasser celui de D... et avait entrepris de le dépasser également « à grande allure ». La voiture de A..., une Porsche Cayenne, a subi des dégâts sur toute la longueur de son côté droit. Quant à la voiture de D..., une BMW, elle a subi des dégâts sur son flanc gauche en particulier à la portière avant, au rétroviseur et aux deux roues. Les trois conducteurs se sont alors arrêtés sur la bande d'urgence. En attendant l'arrivée de la police, D... a invité C..., qui était choqué et titubait en sortant de son véhicule, à s'installer dans sa voiture. Appelée à 22 h 28, la police est arrivée sur les lieux à 22 h 42. A... a été dénoncé pour infraction à la loi sur la circulation routière.

Dans son jugement, le Tribunal de police de X... a retenu, « sur la base des déclarations du témoin D... confirmant en substance celles de C..., que la collision s'était produite au moment où le véhicule de ce dernier était encore en partie sur la voie de gauche parce qu'il n'avait pas terminé son dépassement et alors que ce véhicule n'avait pas fait d'écart à gauche ». A... était ainsi responsable de l'accident. Coupable d'infraction aux articles 31 al. 1 et 90 al. 1 LCR il a été condamné à une amende de Fr. 1200.- ainsi qu'aux frais de la cause.

A... a appelé de ce jugement auprès de la Cour pénale du Tri-

bunal cantonal qui a rejeté l'appel, confirmé le jugement de première instance et mis les frais de la cause à sa charge.

Contre ce jugement, A... a recouru en matière pénale au Tribunal fédéral en concluant principalement à son acquittement et, subsidiairement, au renvoi de la cause pour nouveau jugement. Il reprochait à l'autorité cantonale d'avoir établi les preuves de manière arbitraire et d'avoir violé le principe de la présomption d'innocence. Il a fait valoir, entre autres, les éléments suivants :

C... et D... auraient passé 45 minutes dans le véhicule du dernier nommé et auraient discuté des circonstances de l'accident ce qui a entraîné le témoin à faire de fausses déclarations. Or, A... n'a apporté aucun élément susceptible de mettre en doute le temps de 14 minutes écoulé entre l'appel à la police et l'arrivée de celle-ci, nonobstant le fait que D... n'avait aucune raison de favoriser un conducteur plutôt qu'un autre.

Le témoin D... a déclaré avoir vu la Porsche arriver à grande allure alors que C... prétendait qu'elle le suivait de trop près de sorte que ces déclarations n'étaient pas compatibles. Or, la Cour cantonale a relevé que le recourant avait lui-même déclaré qu'il était pressé de rentrer et avait accéléré franchement au moment d'entreprendre son dépassement, « mettant ainsi des gaz sur une voiture particulièrement puissante, ce qui confirmait le sentiment de D... que le véhicule l'avait dépassée à vive allure ».

En définitive, a dit le Tribunal fédéral, « c'est sans violer le droit fédéral ni la présomption d'innocence que la cour cantonale a accordé foi à la version des faits rapportée par D... et a conclu que le premier juge avait retenu sans arbitraire que le recourant avait causé l'accident ». Par jugement du 13 janvier 2021, il a rejeté le recours de A... et mis à sa charge les frais judiciaires arrêtés à Fr. 3000.- (ATF 6B 811/2020)

Blaise Galland, avocat

BADMINTON



Une présidente qui monte au filet

Arrivée au Vallon en 1996 et membre du Badminton Club Val-de-Travers depuis une quinzaine d'années, Olivia Rey y assure la présidence depuis cinq ans. Après avoir fait le yo-yo avec la quatrième ligue, l'unique formation seniors entend désormais se maintenir en interclubs de troisième ligue. Tout en s'appuyant sur une solide base de juniors. De quoi faire face aux nombreux défis actuels ?

Engagée dans plusieurs sociétés sportives du Val-de-Travers, Olivia Rey ne manque pas d'entraîn. Et derrière elle, sa famille tente de suivre le rythme. « Mon mari et trois de mes quatre enfants se sont essayés au badminton même si aujourd'hui, seules mes jumelles de bientôt 18 ans, Angie et Naokie, y jouent encore. » Tout comme leur maman, qui a repris la raquette il y a une bonne dizaine d'années après l'avoir rangée pour agrandir son « clan ». Elle s'occupe désormais aussi des trente-cinq juniors du club répartis en plusieurs catégories. « Ils s'entraînent une fois par semaine jusqu'à neuf ans et deux fois pour les plus âgés. » Ces derniers participent au Circuit juniors qui consiste à s'arrêter dans les différents clubs du groupe Ouest pour se mesurer aux autres (Rocheport, Courrendlin, Delémont, La Chaux-de-Fonds,...).

Une certaine frilosité chez les adultes

Quant à la vingtaine de membres adultes, ils sont répartis en deux groupes : loisirs et compétition. Et tout le monde s'entraîne ensemble le lundi et le mercredi soir (en temps normal évidemment). La situation actuelle pèse d'ailleurs un peu sur la dynamique de ce sport dans le Val-de-Travers : « On a de la peine à recruter de nouveaux seniors contrairement aux jeunes qui s'accrochent très vite à cette discipline et y restent fidèles longtemps si leurs études le permettent. » Pas de quoi mettre en péril pour autant l'existence de l'équipe de troisième ligue.

« Il faut deux femmes et trois hommes minimum dans une équipe car une rencontre de championnat se compose en réalité de trois simples masculins, un simple féminin et trois doubles



L'équipe de 3^e ligue de la saison 2019/2020.

(dont un mixte) », précise la présidente. Le badminton est un sport individuel qui se joue en équipe, ce qui explique notamment la nécessité de faire des entraînements groupés. « Et pour ceux qui en veulent plus, la salle de Belle-Roche peut être ouverte sur demande le dimanche matin. C'est essentiellement utile pour les familles. »

Le nerf de la guerre : les volants !

La relève est-elle ainsi naturellement assurée ? « Ce n'est malheureusement pas aussi facile car tous les jeunes ne sont pas capables de jouer en troisième ligue lorsqu'ils quittent les juniors à dix-huit ans. La transition serait plus accessible avec une équipe active à l'échelon inférieur mais nous n'allons pas nous reléguer volontairement pour autant. » Le maintien reste donc la priorité lorsque la prochaine saison sera lancée. D'ici là, Olivia

Rey espère que l'Abbaye de Fleurier puisse se tenir étant donné qu'elle est la principale source de revenus du club avec les cotisations.

« Nous n'avons pas besoin de plus de quelques milliers de francs pour pouvoir tourner mais il nous les faut quand même pour faire face à nos frais. Ce qui nous coûte le plus cher c'est l'achat de volants car c'est là-dessus que les joueurs passent leurs nerfs en général », se gausse-t-elle. Les agapes que l'équipe prépare à son hôte lors des matches à domicile ne sont pas à négliger non plus dans la colonne des dépenses. « Surtout qu'on ne peut pas compter sur la billetterie pour équilibrer les comptes puisque l'entrée est gratuite et que notre public est de toute façon très familial. »

Kevin Vaucher




Étape du circuit juniors, mars 2019, organisée par le Badminton Club Val-de-Travers et lors de laquelle 71 jeunes se sont affrontés.

HORAIRE DE NOS BUREAUX

De lundi à jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Tél. 032 861 10 28 info@courrierhebdo.ch



Sylvie Calame Lorena Margot-Vignocchi
 +41 (0)78 737 55 45 +41 (0)78 719 76 03
 www.lavenu.ch

L'Immobilier pour votre plaisir ©

Nous avons des demandes pour des biens immobiliers dans la région et aux alentours. **VOUS DÉSIREZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT, MAISON, FERME, CHALET, IMMEUBLE, TERRAIN**, mandatez-nous, et vous bénéficierez d'un service personnalisé, de notre écoute, de notre disponibilité et de notre discrétion.

Notre société est principalement active dans les cantons de Neuchâtel et Vaud, ainsi que régions limitrophes.

- Accueil de clients et définition de leurs attentes, en toute sécurité
- Estimation des biens
- Montage de dossier de vente, prise de photos, rédaction d'un descriptif détaillé
- Diverses tâches administratives liées au montage du dossier de vente et à la mise en vente du bien immobilier
- Accompagnement des visites
- Propositions d'accompagnement pour le financement de l'acquéreur
- Soutien personnalisé jusqu'à la conclusion de la vente et gestion des aspects administratifs

Ces prestations sont comprises dans la commission de courtage, convenue à la signature du mandat, payable à la vente du bien immobilier.

À LOUER
 à COUVET
 rue de la Flamme,
 à convenir

Bel appartement de 4 1/2 pièces entièrement rénové
 Vue magnifique
Fr. 1'150.-
 charges comprises
Tél. 079 272 40 77

À LOUER
 à TRAVERS
 Rue Sandoz 6
 À 5 minutes des transports publics et près des pistes de luge.
 De suite ou date à convenir, au 1^{er} Ouest.

Appartement de 4 pièces (70 m²)
 Loyer **Fr. 1'060.-**
 charges comprises.
Pour tout renseignement :
Tél. 079 337 98 04

À LOUER
 à FLEURIER
4 1/2 pièces rénové
 Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc. Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur
Fr. 1'000.-
 + charges Fr. 280.-
 De suite ou à convenir.
Tél. 079 230 54 41

À LOUER
 à FLEURIER
Appartement de 3 pièces
 Entièrement rénové.
 Loyer **Fr. 960.-**
 charges comprises
Tél. 079 515 19 26

À LOUER
 à COUVET
Grand 5 pièces mansardé en duplex
 Cuisine équipée, salle de bains avec baignoire, jardin en commun, proche des commodités.
 Loyer **Fr. 1690.-**
 charges comprises.
 Libre mi-février ou à convenir.
Tél. 078 920 81 42

À LOUER
 à TRAVERS
 Centre du village
Grand appartement de 5 pièces
 entièrement rénové (~120 m²) 2^e étage. Cuisine habitable, très grande salle de bains, cave, jardin et parc de l'autre côté de la rue Miéville.
 Loyer **Fr. 1'250.-**
 plus charges.
 Garage Fr. 100.-
Tél. 079 450 94 40

À LOUER
 LES VERRIÈRES
 Libre de suite
Appartement duplex de 5 1/2 pièces
 Loyer **Fr. 1'500.-**
 charges comprises.
 Meublé.
Tél. 076 690 44 46

À LOUER
 à COUVET
Depôt-garage
 23m de long
 6m30 de large
 3m90 de hauteur
 Libre dès le 1^{er} mars
Tél. 076 417 69 69

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
 NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

noferm

Votre concessionnaire au Vallon

AMS 

AGRI-MÉCA-SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

AUCLAIR SARL
 Master EPFL en expertise des bâtiments

Rénovation des bâtiments - Amiante
 Demandes de subventions - CECB
 Expert agréé S.E « Chauffez renouvelable »
 PAC - Solaire - Chauffage au bois
 Service de mesure du radon agréé OFSP
 Consultant radon agréé OFSP

032 861 32 52 - 078 401 50 37 - www.auclair.ch

À LOUER de suite à COUVET

Rue du Progrès 5
 Bel appartement de 2 pièces, 2^e étage, 45 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.
Loyer : Fr. 594.- charges comprises

Rue de l'Hôpital 19
 Magnifique appartement dans les combles, 4 pièces, 93 m², cuisine ouverte sur très grand salon, douche/WC, cave, part au jardin.
Loyer : Fr. 1'000.- charges comprises

Grand-Rue 36
 Grand appartement de 2 1/2 pièces, 3^e étage, 70 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.
Loyer : Fr. 800.- charges comprises

VAL D'AREUSE LOCATIONS
 Grand-Rue 36 bis
 2108 Couvet - tél. 032 863 21 71

Achète antiquités. Mobiliers, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs bronze et ivoire 19^e, anciennes armes, armures du 15^e au 19^e, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée etc.

Tél. 079 769 43 66, info@galerie-bader.ch
 www.galerie-bader.ch

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.



CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
 2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14
 info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

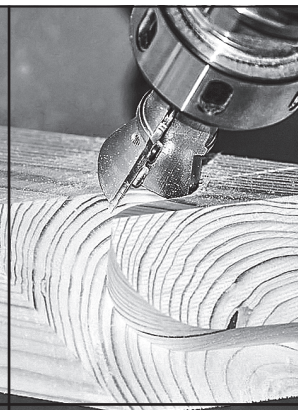
Nous avons peut-être le toit que vous cherchez




Merci à nos fidèles annonceurs

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
 Étude de projets / plans virtuels
 Taillage de vos projets sur CNC
 Rénovation, création, façade, isolation
 Menuiserie / rénovation intérieur
 Bois Suisse et régional



BUCHS  **CHARPENTERIE SA**

Entre-deux-Bolles 3
 2117 La Côte-aux-Fées
 T 032 865 11 28
 roger@buchs-freres.ch
 gael@buchs-freres.ch

VAL ENERGIE

SANITAIRE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET
 T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
 www.val-energie.ch

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
 Contrôleur avec brevet fédéral



2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

Travaux de saison • Taille • Abattage Élagage • Toutes plantations



Jehle PAYSAGISTE Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluwin.ch

Création et entretien de jardin

ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
 +41 79 818 99 39 • SANITAIRE
 alainrey@bluwin.ch • PARATONNERRE

 **Sarah Modolo**
 Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2114 Fleurier
 079 290 76 61 - info@sarah-modolo.ch
 www.sarah-modolo.ch

